

Energie : la France s'oppose à un nouvel objectif sur les renouvelables



Pour appuyer ses positions, l'Hexagone peut compter sur l'Alliance du nucléaire, ce groupement de 12 pays - plus 3 observateurs - qui s'est formé en février 2023 à l'initiative d'Agnès Pannier-Runacher (photo). (Crédits : POOL)

Marine Godelier

La ministre démissionnaire de la Transition écologique et énergétique, Agnès Pannier-Runacher, a défendu le rôle du nucléaire face aux énergies renouvelables. Et s'est dressée contre l'idée d'un objectif européen pour 2040 qui mettrait de côté l'atome.

C'est devenu une danse rituelle. Alors même que son gouvernement a été censuré et qu'un nouveau Premier ministre a été désigné, la ministre démissionnaire de l'Écologie et de l'Énergie, Agnès Pannier-Runacher, continue de défendre bec et ongles le nucléaire à Bruxelles. Lors d'un nouveau Conseil des ministres européens de l'énergie, qui s'est tenu le 16 décembre, celle-ci a bataillé pour que les renouvelables ne grignotent pas trop de place dans les objectifs de l'Europe, au détriment de l'atome.

Lire aussi [L'industrie nucléaire mondiale suspendue aux arbitrages de Trump](#)

Et, plus précisément, pour faire valoir ses positions face au commissaire européen chargé de l'énergie, le fraîchement nommé Dan Jørgensen, un homme politique danois connu pour son opposition à la fission de l'uranium. Il y a quelques jours en effet, la lettre de mission de ce dernier, censée décrire ses priorités politiques, a été modifiée à la dernière minute pour « *soumettre une initiative pour booster le déploiement du stockage de l'énergie et des énergies renouvelables, y compris en proposant un objectif pour les renouvelables en 2040* ». Ce qui ne figurait pas dans la version datée du 17 septembre, lors des auditions des commissaires par le Parlement européen.

Une ligne rouge pour Agnès Pannier-Runacher, qui s'est opposée à ce que l'Union européenne se fixe un objectif précis d'incorporation d'énergies renouvelables en 2040. Il faut dire que l'Hexagone entend se reposer, en bonne partie, sur son parc nucléaire pour générer de l'électricité bas carbone à cette échéance.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Energie : la France s'oppose à un nouvel objectif sur les renouvelables

« Une telle cible semble contredire le principe de neutralité technologique [...] et crée un risque de discrimination », a-t-elle fait valoir auprès de Dan Jørgensen ce lundi, indique-t-on dans son entourage.

Tacle à l'Allemagne

Aujourd'hui, il existe déjà un objectif, adopté par tous les États membres de l'UE, de disposer de 42,5% d'énergies renouvelables dans son mix énergétique en 2030. « Inutile » d'aller plus loin en se dotant d'une cible qui serait supérieure pour 2040, insiste-t-on dans le cabinet d'Agnès Pannier-Runacher. Et ce, alors qu'il est possible de produire de l'« **électricité pilotable, abordable, bas carbone** »...et non renouvelable.

« Cela fait deux mois qu'il n'y a pas de vent en mer du Nord. [Puisque les éoliennes ne produisent pas suffisamment], tous les pays du Nord importent massivement de l'électricité nucléaire française. Pourquoi se fixerait-on un objectif qui dépend de facteurs qu'on ne contrôle pas ? », souligne-t-on dans le cabinet de la ministre démissionnaire.

Et de tacler l'Allemagne, qui est définitivement sortie du nucléaire et fait régulièrement barrage à la stratégie française en la matière. « En 2023, la France était à 22,2% d'énergies renouvelables dans son mix », soit « légèrement mieux que l'Allemagne, avec 22% ».

Pour appuyer ses positions, l'Hexagone peut d'ailleurs compter sur l'Alliance du nucléaire, ce groupement de 12 pays - plus 3 observateurs - qui s'est formé en février 2023, là encore à l'initiative d'Agnès Pannier-Runacher. Les principaux intéressés se sont ainsi réunis en marge du Conseil, ce lundi, en présence de Dan Jørgensen.

Ne pas mélanger renouvelables et nucléaire ?

Il n'empêche : ce dernier n'a pas complètement changé de braquet. Interrogé par la presse après la rencontre, le nouveau commissaire à l'Énergie s'est, en effet, opposé à l'idée de mélanger énergies renouvelables et nucléaire dans un nouvel objectif.

« Je ne pense pas que ce soit une façon judicieuse de procéder. Je pense que nous devons conserver la définition que nous avons déjà dans notre objectif en matière d'énergies renouvelables lorsque nous établirons un nouvel objectif », a-t-il ainsi déclaré, [rapporte une journaliste du média Contexte](#).

Avant de nuancer : « Nous devons évidemment formuler les politiques pour atteindre cet objectif [sur les renouvelables] d'une manière qui ne porte pas préjudice à la possibilité d'utiliser également d'autres technologies propres, des technologies neutres en carbone comme par exemple le nucléaire ». Une première main tendue ? ■